



Communiqué de presse

Paris, le 23 décembre 2010

Regroupement d'OPCA : les industries chimiques, pétrolières, pharmaceutiques et de la plasturgie s'associent pour la création d'un nouveau DEFI

L'accord interbranches constituant l'OPCA pour le Développement de l'Emploi et de la Formation dans l'Industrie (OPCA DEFI), commun aux industries chimiques, pétrolières, pharmaceutiques et de la plasturgie, a été signé le 22 décembre 2010, par l'ensemble des organisations professionnelles patronales, ainsi que par quatre des organisations syndicales de salariés. Le cinquième syndicat CGT-FO devrait ratifier l'accord dans les prochains jours. Cet accord est la conclusion d'un large processus de réflexion conduit depuis plusieurs mois par les différentes branches.

Cet accord constitue une démarche ambitieuse et innovante afin de regrouper au sein d'une personne morale unique l'OPCA C2P (industries chimiques, pétrolières et pharmaceutiques) et l'OPCA PLASTIFAF (plasturgie), représentant plus de 500 000 emplois en France dans près de 8 000 entreprises dont plus de 4 000 entreprises de moins de 10 salariés.

L'OPCA DEFI permettra de renforcer le conseil et l'accompagnement de proximité de nos PME, de porter des services en matière de diagnostics ressources humaines et de développer les outils et les dispositifs de formation pour les salariés tout en s'appuyant sur la politique de formation spécifique de chacune des branches. Il devrait également offrir une plus grande capacité à gérer des projets collectifs.

De dimension inter industrielle, cet OPCA a vocation à accueillir d'autres branches industrielles de métiers proches et partageant les mêmes enjeux et défis.

Contacts presse :

Plastifaf - Bruno Couillard – tél : 01 47 66 99 53 – e-mail : bruno.couillard@plastifaf.com

C2P - Jean-Louis Delajot – tél : 01 58 64 18 30 – e-mail : jl.delajot@opcac2p.asso.fr